

de vous citer: "Pour le moment cependant, une réalité demeure qui est la honte de notre époque - la violation générale et flagrante des droits de l'homme. Aucune forme de violation n'est plus étendue ni plus odieuse que l'apartheid ... En réalité, l'apartheid est beaucoup plus qu'un problème de violation des droits de l'homme. C'est un problème ayant de profondes racines raciales, politiques et économiques, qui compromet la stabilité et la sécurité de toute une région. Seule l'élimination totale de l'apartheid permettra de rétablir la paix en Afrique du Sud et dans l'Afrique australe tout entière." L'apartheid est un affront direct aux honnêtes gens de par le monde. Un affront aux gens de couleur qui sont présentés comme des êtres inférieurs, et un affront aux Blancs qui s'indignent d'être injustement assimilés à un racisme qui les déshonore.

Depuis des années, les Canadiens entendent et saluent les voix qui prêchent la raison en Afrique du Sud - celles des Lutuli, Suzman, Naudé, Boesak, Mandela et Tutu. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Le black-out sur l'information en Afrique du Sud nous porte peut-être à croire que la situation s'améliore. Il n'en est rien! nous sommes toujours engagés dans une course contre la montre si nous ne voulons pas que ces voix se taisent à jamais sous les coups de l'oppression ou de la violence. Nous nous félicitons aujourd'hui de la modération d'un leader tel que Kenyatta. Nous constatons avec le recul qu'il est possible d'emprunter la voie de la modération et de la tolérance en Afrique - même après le tumulte et le désaccord. Depuis notre intervention à cette tribune, l'an dernier, le Canada n'a pas été seul à prendre des mesures pour faire en sorte que nous remportions la course. De concert avec d'autres - gouvernement, institutions, églises, particuliers et entreprises -, nous avons travaillé sans relâche dans le but ultime de mettre fin à l'apartheid. Nous espérons que le gouvernement sud-africain ne demeurera pas insensible à notre appel, qu'il ne restera pas sourd aux aspirations de la majorité de sa population.

Les mesures prises par le Canada contre l'Afrique du Sud sont clairement exposées dans les documents de l'Assemblée générale (notamment le document A/41/506 Add 2 du 21 octobre 1986) et sont bien connues de cette assemblée. Cependant, les sanctions contre l'Afrique du Sud ne forment qu'une partie de la lutte stratégique contre l'apartheid. Les Canadiens participent dans une très large mesure à l'action d'organisations non gouvernementales qui travaillent en Afrique du Sud. Ces